

Pro Senectute : les pages de la fondation suisse pour la vieillesse

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse**

Band (Jahr): **6 (1976)**

Heft 12: **Mots croisés faciles**

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

**Secrétariats cantonaux :**

Genève, 3, place de la Taconnerie 022/21 04 33
 Lausanne, 49, rue du Maupas 021/36 17 21
 La Chaux-de-Fonds, 27, rue du Parc 039/23 20 20
 Bienne, 8, rue du Collège 032/22 20 71
 Delémont, 49, avenue de la Gare 066/22 30 68
 Tavannes, 4, rue du Pont 032/91 21 20
 Fribourg, 26, rue Saint-Pierre 037/22 41 53
 Sion, 3, rue des Tonneliers 027/22 07 41

Pro Senectute Tessin

Riva Albertoli 1, face au lac si cher au cœur de tant de touristes d'outre-Sarine et d'outre-Rhin. Du premier étage, où sont installés les bureaux de Pro Senectute, la vue tombe sur Campione d'Italia. C'est l'heure où le casino revêt sa parure de lumière. Pendant toute la journée, le défilé de personnes âgées « ayant un problème » s'est poursuivi. On vient ici comme on se réfugie dans un havre où l'aide morale ou matérielle n'est jamais sollicitée en vain par qui en a vraiment besoin ; où l'accueil est chaleureux et où l'apaisement se présente avec le sourire.

Au Centre Pro Senectute de Lugano on travaille dans la bonne humeur. De droite à gauche : la responsable du centre, Mlle Giovanna Zaugg-Casella ; Mme Pia Fex, comptable et Mlle Lucia Piga, assistante sociale.

**Dans l'ombre
de Vittorina Savi-Casella**

« Aînés » bat sa coulpe. Il n'a jamais jusqu'ici parlé de Pro Senectute/Tessin, de son action silencieuse mais combien efficace. Il est vrai que dans ce beau canton on parle l'italien et, de plus en plus, l'allemand. Notre journal étant avant tout destiné aux lecteurs de langue française, ceci explique cela. Mais une visite s'imposait. Elle sera suivie d'autres contacts, parce qu'au Tessin, tout est différent... Le Centre de Lugano de la Fondation Pour la Vieillesse est dirigé depuis sept ans par une jeune femme étonnante, Mlle Giovanna Zaugg-Casella. Quant au comité tessinois de Pro Senectute, il est présidé par un membre de la Municipalité de Lugano, Aurelio Longoni. Il vaut la peine de s'arrêter un instant à ce qui s'est passé à Lugano, au PC de Pro Senectute, avant la venue de Mlle Zaugg.

50 ans de bénévolat

Pro Senectute/Tessin a été créé en 1919 par le grand-père de Giovanna Zaugg-Casella, le Dr Giorgio Casella, médecin, conseiller d'Etat qui disparut à 82 ans en 1928 après une carrière très féconde. Sa fille, Vittorina Savi-Casella, tante de l'actuelle responsable du Centre, a toujours travaillé avec son père, assumant le secrétariat **bénévolement pendant 50 ans** ! Pro Senectute occupait alors une pièce de l'appartement des Casella, via Bossi. La tante aux grands mérites n'était guère riche, ce qui mérite d'être souligné au sujet d'une femme qui a donné un demi-siècle de sa vie à la Fondation, et qui est morte en 1975 à l'âge de 84 ans.

Giovanna Zaugg-Casella, après quelques mois de travail aux côtés de sa tante, assumait la responsabilité du Centre en 1969. Elle précise : « Ma tante n'a jamais manqué une seule séance. Elle est morte pendant que se tenait l'assemblée générale cantonale. En 1969, au moment de son départ, elle ne disposait que d'une collaboratrice, Mme Pia Fex, toujours présente et active. Nous sommes actuellement 5 personnes au Centre : Mme Lorenza Michetti, secrétaire ; Mme Pia Fex, comptable ; Mlle Lucia Piga, assistante sociale ; M. Spartaco Pagnamenta et moi-même. Une fois par semaine, Mlle Lucia Piga se rend à Locarno pour les consultations individuelles et la distribution des repas à domicile. »

**De la musique
dans le cœur**

Mlle Zaugg ne nous en voudra pas de préciser qu'elle a perdu ses parents très tôt et qu'elle travaille depuis l'âge de 13 ans et demi. Elle fut engagée dans une grande bijouterie pour la

création de modèles ; elle fut aussi une des collaboratrices de la Fédération tessinoise des produits de la terre. Puis elle fit des études de chant à Milan (le soir, pour ne pas quitter son travail). Elle est très connue comme soprano et on l'entend souvent à la radio, à la TV et sur des scènes suisses et étrangères. « Le chant me repose de beaucoup de choses, dit-elle. Mais une carrière artistique ne donne pas les mêmes satisfactions que mon activité à la Fondation. » Néanmoins, le chant est pour elle plus qu'un hobby : « Je chante souvent pour les personnes âgées. Je me rappelle un concert donné à Zurich pour les réfugiés russes. Quelle histoire ! J'ai dû travailler le russe pendant six mois pour apprendre à le chanter correctement ! »

Ceci dit, Mlle Giovanna Zaugg en vient à son activité à Pro Senectute. « Vous l'avez constaté, notre Centre est très vivant. Notre activité principale est constituée par les consultations individuelles, les visites à domicile, les distributions de repas à domicile par des bénévoles, l'organisation de la gymnastique sur le plan cantonal. La population tessinoise est plus âgée qu'ailleurs en Suisse. Elle compte 6 centenaires et la moyenne de l'âge est de 80 ans. Une des caractéristiques de cette population, c'est la pauvreté. Beaucoup de personnes âgées vivent avec 540 francs par mois, loyer payé. Les couples devant se contenter de 800 francs, loyer payé, sont nombreux. La situation est meilleure dans les villages qu'en ville où elle est parfois tragique. La vie y est plus chère. Il y a les frais de transport, l'habillement... Toutes les personnes dont nous nous occupons sont très modestes, voire franchement pauvres, et n'ont jamais pu faire d'économies. Les subsides communaux sont eux aussi modestes et ne sont pas donnés partout. Vraiment, le problème le plus important au Tessin, auquel nous sommes perpétuellement confrontés, c'est celui des moyens financiers. 90 % de nos visiteurs ont des soucis d'argent. Il y a deux ans, nous avons reçu 384 demandes de subsides pour le chauffage. Nous avons pu donner une suite positive grâce à la collaboration de la Loterie intercantonale, et ce fut là une action extraordinaire. Au Tessin, les apparences sont trompeuses : ce canton n'est pas un pays de luxe. Par année, nous nous occupons de plus de 1200 cas. En 1976, nous avons donné 1363 consultations à Lugano et ailleurs dans le canton (304 à Locarno). Nous avons effectué 292 visites à domicile

(88 à Locarno) et nous avons dû nous pencher sur 712 problèmes financiers tels que dettes de maladie, moyens auxiliaires, chauffage, impôts (195). Nous avons résolu 51 conflits avec des gérances (12). Les autres cas appartiennent aux domaines les plus variés et ont été au nombre de plus de 300. »

Suivre les gens...

« Une de nos grandes préoccupations est le fait qu'il ne nous est guère possible de suivre les gens après les avoir aidés ; notre effectif ne nous le permet pas. La mentalité de nos aînés est très différente ici de ce qu'elle est ailleurs. Ils ne répondent pas aux initiatives. Ils sont très marqués par la solitude. Cela tient aux incessantes privations qu'ils doivent accepter. Pour être encore plus efficaces, nous essayons de coordonner le travail avec d'autres associations, le Secours d'hiver et Caritas, notamment. Depuis trois ans, cette collaboration s'est avérée particulièrement réjouissante.

» Le Tessin compte 8 clubs d'aînés, dirigés par la Coopérative Migros. Pro Senectute leur offre sa collaboration sur le plan social. La gymnastique est pratiquée par 72 groupes comprenant 1200 adhérents. Nos vacances à la mer et à la montagne sont très appréciées... »

Nous savons pour l'avoir appris de la bouche d'un confrère luganais, que Mlle Zaugg-Casella est toujours disponible, de jour et de nuit, semaine et dimanche. Nous lui avons posé la question, quêtant une confirmation. Voici sa réponse : « Si l'on n'a pas en soi l'idéal de servir son prochain, de le comprendre, on ne doit pas se charger de ce travail. Personnellement, après les heures de bureau, je travaille beaucoup chez moi. On me téléphone à n'importe quelle heure. Et si je me rends à la poste, je dois m'arrêter à chaque instant pour serrer des mains. Beaucoup de nos « clients » ne demandent qu'un simple contact. Un bon mot est souvent plus important qu'un secours en argent. Nous nous occupons vraiment de cas tragiques. Celui d'un paralytique de 84 ans, vivant avec une dame qui en prend soin, par exemple. Etranger, n'ayant jamais cotisé, il n'a pas droit à l'AVS. L'Assistance s'occupe de lui. Les deux personnes vivent avec 800 francs par mois. Le loyer leur coûte 500 francs. 300 francs pour manger, se vêtir, se soigner, c'est très, très peu... Voyez-vous, ce travail m'apporte beaucoup de satisfactions. J'ai le sentiment d'être utile. C'est l'essentiel. Pour me reposer, j'ai ma musique... »

G. G.

Vive le « Caroubier » !

Dans son numéro 9 de septembre 1976, « Aînés » a consacré un reportage à cette très remarquable réalisation genevoise qu'est ce **foyer de jour** de la rue Caroline, créé grâce à l'initiative de Pro Senectute, Genève, que dirige Mlle Monique Humbert, assistante sociale. Depuis lors, ce foyer a trouvé un nom, le « Caroubier », grâce à l'amicale collaboration de personnes que cette réalisation a inspirées.

Le « Caroubier » a donc été officiellement inauguré le 27 octobre écoulé. « Aînés », conscient de l'importance et de l'intérêt que revêt ce foyer de jour, y retournera dans quelques semaines et lui consacra le reportage qu'il mérite.

Le fruit d'une réflexion

Lors de l'inauguration, Mlle Monique Humbert, responsable du Centre Pro Senectute de Genève, s'adressant aux personnes présentes, déclara notamment : « Ce foyer est le fruit d'une réflexion et d'une création collectives. Nous avons souhaité qu'il soit un lieu où il est agréable de passer une journée ou un moment. Les locaux ont été aménagés de manière à être accueillants et familiers pour les pensionnaires, afin que l'ambiance contribue à leur redonner goût à la vie et confiance en eux. Les activités n'ont pas pour but de produire de **beaux** objets artisanaux que l'on pourrait vendre, mais de permettre aux aînés de se détendre, de découvrir ou redécouvrir leur créativité, leurs qualités artistiques et manuelles, et de mettre en valeur ce qu'ils connaissent bien.

» Le « Caroubier » a encore beaucoup de projets qui se réaliseront gentiment. Certains ont déjà été retenus, tel un coin bistrot pour accueillir et rencontrer les habitants du quartier. Dans la grande pièce du fond se poursuivent

la remise en état de meubles et la préparation des dernières installations. Par la suite, nous prévoyons d'y installer un atelier de bricolage à la disposition de tous les amateurs. Une journée « portes ouvertes » est prévue d'ici à la fin de l'année. Nous espérons ainsi établir des contacts suivis avec les divers groupements et sociétés du quartier... »

Deux objectifs prioritaires

Quant à M. Daniel-François Ruchon, président de Pro Senectute/Genève, il précisa : « La Fondation Pour la Vieillesse du canton de Genève a le souci du bien-être de nos aînés. Dans la défense de leurs intérêts, elle se trouve constamment confrontée à de nouveaux besoins, poursuivant deux objectifs prioritaires : d'abord une action individuelle, tâche d'écoute, d'information, d'encadrement ; ensuite une action collective tendant à susciter la participation des personnes âgées à la solution de leurs problèmes.

» Maillon intermédiaire entre le domicile et le placement en institution, le « Caroubier » va dans le sens de la politique sociale actuelle qui choisit de maintenir à domicile le plus longtemps possible les personnes âgées et de ne pas les couper de leurs racines. Grâce à un appui journalier, ces personnes

peuvent continuer malgré tout à vivre chez elles, ce qui est le bien le plus précieux.

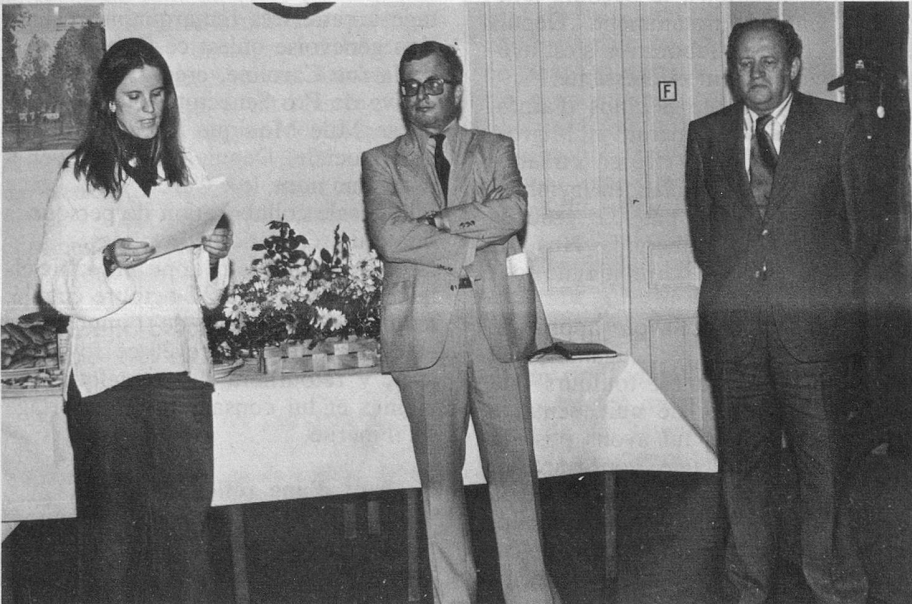
» Tous les efforts consentis n'auraient pas suffi si la Fondation Pour la Vieillesse n'avait pas rencontré d'emblée la plus large compréhension du Département de la prévoyance sociale et de la santé publique, en particulier de son chef, M. le conseiller d'Etat Willy Donzé, que nous remercions chaleureusement de son appui décisif. Grâce à lui, grâce aussi à son secrétaire général, M. Jacques Tagini, membre de notre comité, une solution durable a été trouvée en mettant à contribution, pour les trois premiers exercices, la Loterie romande, tout en assurant le Foyer de jour de la collaboration médicale du Centre de gériatrie et de l'intervention du Service d'assistance médicale. »

Bornons-nous pour l'instant à ces quelques reflets d'une inauguration mémorable. Nous en dirons plus prochainement, à l'occasion de la « journée portes ouvertes » qui permettra au public de se rendre compte de la valeur durable d'une institution nouvelle qui, en plus de ses aspects socio-médicaux, a le très grand mérite d'être infiniment sympathique.

-g-

▽ L'inauguration : Mlle Monique Humbert, responsable Pro Senectute Genève, M. Daniel-François Ruchon, président du comité genevois de la Fondation Pour la Vieillesse, et le conseiller d'Etat Willy Donzé, chef du Département de la prévoyance sociale et de la santé publique, président à la cérémonie du 27 octobre au « Caroubier », au 26 de la rue Caroline, à Carouge-Genève.

▽ Au « Caroubier », un petit coin où le temps s'écoule dans l'amitié et la bonne humeur.



Isolés qui aimez la lecture...

Comment vous procurer des livres si vous êtes dans l'impossibilité de vous rendre à une bibliothèque ?

La Croix-Rouge a organisé une **bibliothèque circulante** : toutes les trois semaines, des dames viennent à domicile vous proposer un choix de livres (romans, documentaires, policiers, histoire, etc.). Elles prennent le temps de discuter un moment avec vous afin de connaître vos goûts et d'établir un contact sympathique.

Ainsi, grâce à de bons livres, avec de gros caractères et une jolie présentation, vous pourrez passer des moments agréables. La visite régulière de la personne vous apportant les livres est aussi une occasion d'oublier votre solitude.

Si vous êtes intéressés par la **Bibliothèque circulante**, veuillez vous adresser à la Croix-Rouge :

A Genève : section genevoise, route des Acacias 9, 1227 Acacias, téléphone (022) 43 42 22.

A Lausanne et environs : section lausannoise, rue Centrale 5, Lausanne, tél. (021) 23 66 16.

A Aigle : section d'Aigle, Mme Aigroz, rue Farel 2, 1860 Aigle, téléphone (025) 2 12 56.

VAUD

Un événement à Chavornay

Chavornay-Villeneuve jumelage!

Chavornay, accueillante cité du district d'Orbe, était en fête le 30 octobre. Son Club d'Aînés (120 membres) scellaient ce jour-là son jumelage avec celui de Villeneuve (45 membres pour l'instant, mais ce club est très jeune !). Dès le matin, on se retrouva dans la grande salle communale où le jeune et dynamique président du Club des Aînés de Chavornay, Gérold Ramel, instituteur, dirigeait les festivités.

Pourquoi ce jumelage, chose toute nouvelle en Suisse ? Gérold Ramel explique : « Tout est parti d'un fait purement familial. Ma mère a créé le Club des Aînés de Villeneuve et elle le préside. Alors j'ai pensé qu'il serait sympathique d'établir des liens spéciaux entre nos deux groupements, en vue d'une animation à laquelle je tiens énormément. Cette rencontre est

la preuve qu'il est possible de mettre sur pied des manifestations réussies en restant dans des limites raisonnables, et sans vouloir à toute force rassembler des foules. Somme toute, ce que je cherche, c'est faire œuvre de pionnier. Et j'espère bien que Villeneuve nous imitera ! »

Le fait est que ce 30 octobre fut à Chavornay une date mémorable. La grande salle était décorée avec goût et on y admirait de nombreux objets confectionnés aux « Ateliers » : de très belles choses, vraiment. Le Petit Chœur des Ecoles, dirigé par Raymond Desponds, se produisit pour la grande joie des assistants. Puis il y eut le repas à l'issue duquel d'excellentes paroles furent prononcées par les présidents des deux clubs, Mme Juliette Ramel (Villeneuve), son fils

Gérold Ramel et Mme Juliette Ramel, sa mère, président respectivement les clubs d'aînés de Chavornay et de Villeneuve. A droite, un invité de marque, M. Roland Poletti, président de la Fédération des clubs d'aînés du canton de Vaud.

Gérold (Chavornay) ; par le président de la Fédération vaudoise des clubs d'aînés, M. Roland Poletti, et par M. Paul Langenbach, au nom de Pro Senectute/Vaud. Les autorités locales avaient délégué le municipal Thibaud qui sut apporter aux personnes réunies les encouragements de circonstance. La fête joyeuse se poursuivit jusqu'à l'heure des adieux, et Villeneuve quitta Chavornay à la nuit tombante, chacun emportant dans son cœur un peu de cette joie qui régna, la journée durant, dans la grande salle de Chavornay.

Le grand concours du Comptoir

Liste des lauréats

Le tirage au sort des lauréats du grand concours organisé par Pro Senectute dans ses stands du Comptoir suisse, a eu lieu le 18 octobre dans les locaux de la Fondation Pour la Vieillesse, Maupas 49, à Lausanne, en présence et sous le contrôle d'un notaire lausannois, Me Edouard Braun.

Voici les principaux lauréats :

- Mme Gertrude Jaccard, Ed.-Verdan 15, Yverdon, gagne un voyage de 15 jours en Tunisie.
- Mme Suzanne Larpin, Parc de la Rouvraie 26, Lausanne, gagne une montre bracelet en or.
- M. Ernest Hänni, Ombreval 3, Prilly, gagne une pendule neuchâtoise.
- M. Christophe Corbaz, Les Rosiers, Brent, gagne une paire de skis de fond avec souliers et bâtons, ou un bon pour un autre article de sport Aubert.
- Cinq personnes gagnent un carnet de dépôt au porteur de la Banque Cantonale Vaudoise, soit : Mme Marie-Thérèse Nydegger, Char-

mettes 8, Lausanne ; Mme Michèle Jayet, Ancien-Stand 20, Lausanne ; Mme Gabrielle Taverney, Traménaz 34 A, La Tour-de-Peilz ; Mme Claire Vorburger, Glayre 17, Lausanne, et M. Peter Niederhauser, Sandrainstr. 66 A, Berne.

Les gagnants des autres prix (ouvrages sur la montagne ; appareils Instamatic ; chandeliers en étain ; ouvrage sur le « Vin vaudois » ; disques de musique classique ; abonnements à « Aînés », etc, ont été avisés personnellement. Nous n'en donnons pas la liste ici : elle serait longue, longue...

Le notaire Edouard Braun procède aux opérations de tirage avec l'assistance de M. Roger Noverraz. A gauche, M. René Quenon, de Pro Senectute, A droite, M. Armand Fracheboud, du comité de direction de Pro Senectute Vaud.



VAUD

Ski de fond (ski de promenade)

Comme les années précédentes, les comités romands de Pro Senectute organisent des camps de ski ouverts à tous les aînés de Suisse romande.

Le premier camp est prévu du 17 au 21 janvier 1977 à Sainte-Croix - Les Rasses. Nous espérons vous faire découvrir ou redécouvrir les joies du ski de fond sur les pentes douces du Jura.

Prix du séjour : Fr. 210.—.

Ne sont pas compris : le transport, ainsi que la location du matériel (skis, bâtons, chaussures).

Le matériel peut être loué sur place (coût approximatif : Fr. 52.— pour cinq jours).

Hôtel Beau-Site, chambres à deux lits et quelques-unes à un lit.

D'autres camps seront organisés à Morgins, Champéry et Zinal à fin février et mars. Les dates précises vous seront communiquées dans le journal « Aînés » de janvier.

Pour tous renseignements et inscriptions, téléphoner ou écrire à : Pro Senectute, Maupas 49, 1004 Lausanne, tél. (021) 36 17 25.